



Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration

Cent quarante-septième session

Rome, 22 avril 2026

La collaboration du FIDA avec le secteur privé: retours d'expérience et perspectives d'avenir

Cote du document: EB 2026/147/R.6

Point de l'ordre du jour: 4

Date: 25 mars 2026

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à examiner le contenu du présent document.

Questions techniques:

Pieterneel Boogaard

Directrice générale

Bureau de l'exécution technique

courriel: p.boogaard@ifad.org

Jenny Scharrer

Directrice

Division des opérations dans le secteur privé

courriel: j.scharrer@ifad.org

La collaboration du FIDA avec le secteur privé: retours d'expérience et perspectives d'avenir

I. Introduction

1. **Le secteur privé est indispensable à la mission du FIDA - transformer les économies rurales et à améliorer les moyens de subsistance.** En collaborant avec le secteur privé, les opérations du FIDA, souveraines ou non, gagnent en efficacité, en envergure et en durabilité. Les projets financés par le FIDA font intervenir un large éventail d'acteurs du secteur privé, ce qui procure aux petits producteurs des avantages dont ils ne pourraient pas bénéficier autrement. Cette collaboration est facteur d'impact à quatre titres: i) elle favorise la transformation des systèmes alimentaires par le développement des marchés; ii) elle apporte des compétences et des innovations essentielles aux groupes cibles du FIDA; iii) elle mobilise des capitaux additionnels; iv) elle accroît la durabilité des avantages pour les petits exploitants bien au-delà de la clôture des projets. L'évaluation de l'impact dans le cadre de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) a montré que les investissements du Fonds ayant profité d'une collaboration moyenne à élevée avec le secteur privé avaient permis d'augmenter les revenus de 64%, contre 16% lorsque la collaboration était très faible¹.
2. **Jusqu'à présent, le FIDA a travaillé avec le secteur privé principalement dans le cadre de projets souverains** qui ont appuyé le développement des filières, les entreprises rurales et l'accès au financement. Plus précisément, les domaines d'action thématiques sont les services financiers inclusifs en milieu rural (projets qui apportent des crédits et une assistance technique aux institutions financières en vue d'élargir l'accès au financement) ainsi que les marchés et les filières (accroissement des revenus des agriculteurs grâce à l'intégration dans les filières locales ou mondiales)².
3. **En 2019, le FIDA a lancé son Programme de financement du secteur privé, qui lui permet de procéder à des investissements non souverains,** également appelés opérations non souveraines. Dans le cadre des opérations non souveraines, le Fonds collabore directement avec les acteurs du secteur privé, tels que les petites et moyennes entreprises (PME) agricoles, les coopératives, les intermédiaires financiers et les entreprises sociales, qui jouent un rôle essentiel dans les filières rurales inclusives, mais qui n'ont souvent pas un accès suffisant au financement. Grâce à des instruments adaptés tels que des prêts, des instruments de partage des risques et des participations au capital, les opérations non souveraines permettent au FIDA de déployer des capitaux catalytiques, de mobiliser des investissements privés et d'atteindre des segments de l'économie rurale que les opérations souveraines ne peuvent pas appuyer directement.
4. **La complémentarité entre les opérations souveraines et non souveraines est le principe fondamental de la Stratégie du FIDA relative aux opérations avec le secteur privé 2025-2030³, où ce lien stratégique apparaît comme l'un des moteurs essentiels de l'impact en matière de développement.** En harmonisant les opérations non souveraines avec les stratégies de pays et en déployant des instruments souverains et non souverains de manière cohérente, intentionnelle et synergique, le FIDA veille à ce que ses interventions soient porteuses d'impact et profondément ancrées dans les processus de développement à long terme menés par les pays. Cette approche intégrée fait du FIDA un organisme à part: elle lui permet d'être un partenaire de développement de

¹ Voir l'annexe IV pour plus d'informations.

² Voir l'annexe I pour plus d'informations sur le portefeuille souverain du FIDA.

³ EB 2024/143/R.19.

confiance pour les gouvernements tout en opérant comme un investisseur du premier kilomètre sur les marchés ruraux mal desservis, en catalysant des solutions durables et des changements systémiques là où les institutions traditionnelles de financement du développement ou les capitaux privés sont rarement présents.

5. **Dans la perspective de FIDA14, et compte tenu de l'accent croissant mis sur les marchés et l'emploi rural, le présent document de travail stratégique retrace l'historique de la collaboration du FIDA avec le secteur privé et expose trois priorités pour l'avenir:**

1. Renforcer les filières et améliorer l'accès au financement dans le cadre des opérations souveraines.
2. Rééquilibrer le portefeuille d'investissements non souverains en faveur des PME qui ont un effet catalyseur.
3. Améliorer la complémentarité entre les opérations souveraines et non souveraines.

II. Collaboration avec le secteur privé à ce jour

6. Le modèle d'exécution adopté par le FIDA comprend deux instruments distincts, mais complémentaires: les opérations souveraines et les opérations non souveraines. Ces deux types d'opérations sont fondamentalement différents en ce qui concerne leur structure de financement, leurs dispositions juridiques et leurs modes de collaboration avec le secteur privé. Dans le cadre des opérations souveraines, le FIDA accorde des financements exclusivement à des entités publiques; le secteur privé a généralement un rôle de partenaire d'exécution ou de cofinancier. Les opérations non souveraines, en revanche, impliquent des financements directs à des entités privées, sans garanties gouvernementales et conformément aux principes de concessionnalité minimale applicables aux institutions de financement du développement. Ensemble, ces instruments offrent au FIDA un éventail d'options de collaboration dans les différents systèmes de marchés ruraux.
7. **Le portefeuille souverain de la FIDA a jusqu'ici servi de plateforme pour une collaboration à grande échelle avec le secteur privé.** Fin 2023, le portefeuille souverain actif comprenait des collaborations avec plus de 100 000 sociétés⁴. Les plus importantes concernaient des projets de finance rurale et de développement des filières, lesquels avaient généré 1,5 milliard d'USD de cofinancements du secteur privé⁵. L'approche de partenariat public-privé-producteur (4P)⁶ du FIDA, qui est un bon exemple de l'influence du Fonds dans la réflexion sur ce sujet, a été élaborée en partie pour normaliser ses activités croissantes sur les marchés ruraux⁷. La part du budget du portefeuille souverain qui allait aux marchés ruraux avant 2000 était de seulement 3%, chiffre qui a augmenté au cours des dix dernières années pour atteindre 22%. En outre, la part des projets à collaboration intense, qui n'était que de 1% lors de FIDA8, est passée à 40% lors de FIDA12. Plus récemment, le FIDA a utilisé des fonds

⁴ Institutions financières (25%), entreprises agricoles (68%) et partenariats dans le domaine des services et des technologies (7%).

⁵ Les données financières du FIDA montrent que le Fonds a généré quelque 4,9 milliards d'USD de cofinancements du secteur privé (dont 1,5 milliard d'USD dans son portefeuille de projets en cours): 49% de ces fonds proviennent d'institutions financières, 21% de PME rurales et 3% de prestataires de services. Les 27% restants sont apportés par les participants aux projets, généralement ceux recevant des dons de contrepartie (PME, organisations paysannes, etc.). Voir l'annexe I du bilan du portefeuille mené en décembre 2023 pour plus d'informations.

⁶ Les partenariats 4P impliquent une coopération entre un gouvernement, des agents d'affaires et de petits producteurs dans le but d'atteindre un objectif commun ou d'accomplir une tâche définie tout en assumant conjointement les risques et les responsabilités, et en partageant les avantages, les ressources et les compétences. Des exemples sont donnés à l'annexe II.

⁷ Les marchés ruraux sont le domaine thématique du FIDA qui englobe les activités relatives aux filières et, entre autres, les activités de développement des PME.

supplémentaires pour nouer des partenariats avec le secteur privé dans des domaines tels que le renforcement direct de filières, les produits d'assurance et les envois de fonds; ces interventions peuvent être des moyens rapides et d'un bon rapport coût-efficacité d'ajouter de la valeur à des projets souverains existants⁸.

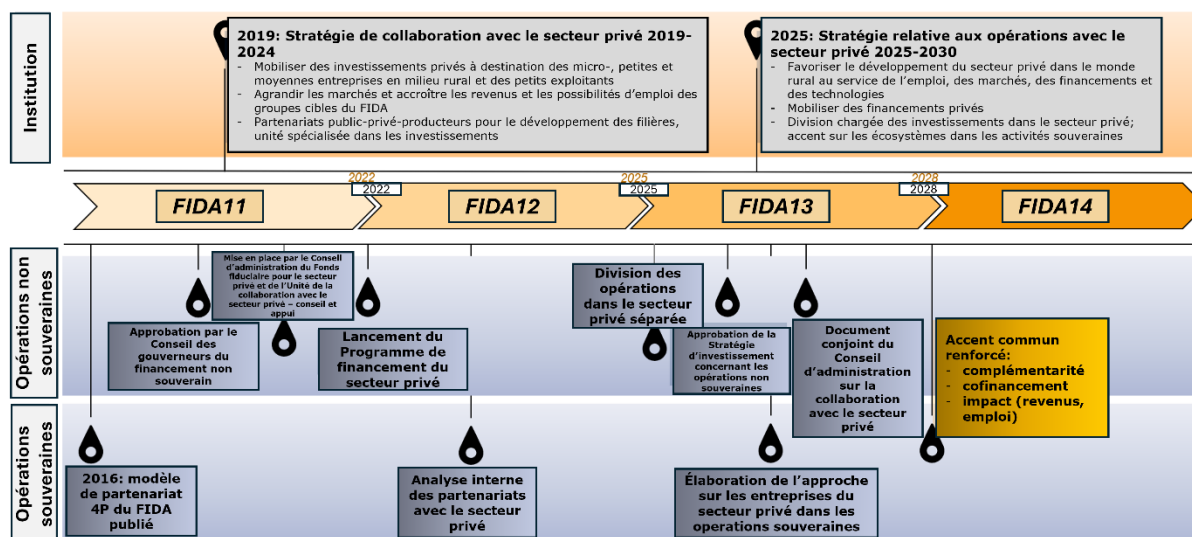
8. Dans le cadre de son portefeuille souverain, le FIDA a également cherché à mettre en place un cadre réglementaire porteur au niveau national. Comme l'a indiqué le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA dans sa synthèse d'évaluations sur les services financiers inclusifs en faveur des ruraux pauvres en 2019⁹, différents projets au Ghana, en Inde et au Mozambique ont débouché sur des avancées à cet égard. Parmi les exemples plus récents, on peut citer l'Éthiopie, où le Programme d'intermédiation financière rurale a contribué à intégrer des réformes en faveur des services financiers inclusifs en milieu rural dans les cadres réglementaires et à éclairer des stratégies telles que la feuille de route nationale en matière d'agriculture et d'inclusion financière (2025–2030).
9. **Depuis 2021, le FIDA complète ses opérations souveraines par des opérations non souveraines.** Jusqu'ici, le portefeuille d'opérations non souveraines présente deux axes bien définis. Premièrement, l'accent a été mis sur l'Afrique, en particulier l'Afrique orientale et australe (qui a bénéficié d'environ 70% des investissements approuvés), principalement en raison de la structure institutionnelle, étant donné que l'unique spécialiste des investissements dans le cadre des opérations non souveraines du FIDA était initialement basé à Nairobi. Deuxièmement, on note une forte tendance à privilégier les institutions financières (environ 78% des investissements approuvés), en particulier de grandes structures pivots, comme points d'entrée pour le déploiement. Depuis l'introduction des opérations non souveraines, le FIDA a approuvé environ 156 millions d'USD d'engagements dans ce type d'opération.
10. Comme le montre le schéma ci-dessous, **le rôle croissant joué par les acteurs du secteur privé en tant que partenaires clés dans le modèle d'exécution adopté par le FIDA s'est accompagné d'importantes adaptations institutionnelles au sein du Fonds.** En 2020, le FIDA s'est engagé à utiliser un plus large éventail d'instruments¹⁰ avec la mise en place du Cadre des opérations non souveraines du FIDA dans le secteur privé et du Fonds fiduciaire pour le secteur privé, suivis de la Stratégie d'investissement concernant les opérations non souveraines en 2025. Quelques premières mesures ont été prises, telles que l'entrée progressive dans des investissements sous forme de participation dans des fonds d'impact, mais ce sont les progrès en matière d'investissements directs et catalytiques dans les PME agricoles qui joueront un rôle plus important à l'avenir (voir l'aperçu global du portefeuille présenté à l'annexe III). Pour accompagner la montée en puissance des opérations dans le secteur privé, le FIDA s'est restructuré en créant la Division des opérations dans le secteur privé (PSD), et du personnel technique essentiel est en poste dans les régions où ces activités sont menées. Ces changements reflètent une volonté continue de renforcer les capacités, la gestion des risques et l'harmonisation stratégique entre les portefeuilles souverain et non souverain.

⁸ Des exemples de collaboration dans le cadre de l'initiative Enhanced Linkages between Private Sector and Small-Scale Producers (ELPS) financée par le Japon sont donnés à l'annexe II.

⁹ EC 2019/105/W.P.3.

¹⁰ Notamment des instruments de crédit, des participations et des mécanismes de partage des risques, parallèlement à des investissements destinés à différents types de bénéficiaires.

Figure 1

Grandes étapes de la collaboration du FIDA avec le secteur privé, période de FIDA11 à FIDA13**III. Enseignements à retenir**

- Il ressort de l'expérience acquise dans les différentes régions que la collaboration avec le secteur privé dans le cadre d'investissements souverains peut considérablement accroître l'impact. L'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA12 souligne que les projets auxquels le secteur privé collabore à grande échelle ont un impact quatre fois plus important sur les revenus¹¹. Les évaluations du FIDA indiquent que la finance rurale, lorsqu'elle est intégrée dans des activités plus larges en faveur du secteur agricole et des filières, contribue à élargir l'accès des petits exploitants et des entreprises rurales aux services financiers – une condition nécessaire à une transformation rurale inclusive¹². Les activités du FIDA dans le domaine de la finance rurale sont également celles qui génèrent le plus grand volume de cofinancements du secteur privé dans le portefeuille.
- Le portefeuille d'opérations non souveraines du Fonds n'en est encore qu'à ses prémices, mais les premiers enseignements font apparaître un arbitrage crucial entre ampleur et profondeur de l'impact. Les partenariats avec des institutions financières dans les opérations souveraines du FIDA ont généré un impact à grande échelle qui est bien documenté, mais qui ne sera peut-être pas facile à reproduire avec les investissements non souverains, à moins de les accompagner de programmes d'assistance technique substantiels. Les éléments tirés de l'expérience du FIDA en matière d'opérations non souveraines, ainsi que des recherches sur le financement du développement¹³, montrent que les investissements commerciaux ou quasi commerciaux standard dans des institutions financières permettent rarement d'obtenir la profondeur d'impact visée, notamment en ce qui concerne les PME agricoles dans les marchés mal desservis. Cela s'explique par le fait que ces investissements ciblent généralement des segments de marché à faible risque et à forte croissance, et pourraient ne pas atteindre le « chaînon manquant » en l'absence d'assistance technique de grande ampleur. Même avec une assistance technique, des problèmes structurels plus profonds, tels que la fragmentation des filières, l'absence de garanties et les coûts de transaction élevés, qui pour certains sont directement liés à des aspects des marchés ruraux et financiers sur lesquels les opérations souveraines peuvent avoir un impact positif, restent souvent non résolus. Cependant, les éléments publiés par l'International Growth Centre et le

¹¹ Voir l'annexe IV.¹² EC 2019/105/W.P.3.¹³ Commercial Agriculture for Smallholder and Agribusiness (2022). [The state of the agri-SME sector – Bridging the finance gap](#).

Council on Smallholder Agricultural Finance (2023) montrent que les intermédiaires financiers parviennent à accorder des prêts aux PME agricoles lorsque le risque est atténué grâce à des modèles structurés de filière, un financement intégré et des pratiques spécialisées de crédit agricole.

13. L'expérience acquise et les publications montrent également que les investissements dans les PME – réalisés directement ou par l'intermédiaire de fonds d'impact spécialisés – peuvent générer un impact supplémentaire, mesurable et plus ciblé, notamment en soutenant des entreprises qui sont ancrées dans les économies rurales et qui favorisent une croissance inclusive. Comme l'indique la Stratégie d'investissement du FIDA concernant les opérations non souveraines (2025), les trois types d'investissement présentent des avantages et des limites spécifiques en ce qui concerne l'impact potentiel. À l'avenir, en s'appuyant sur la composition actuelle du portefeuille d'opérations non souveraines, principalement axée sur les institutions financières, le FIDA mettra davantage l'accent sur le financement des PME, tant directement qu'indirectement, par l'intermédiaire de fonds d'impact, afin d'être plus en phase avec son objectif de diversification du portefeuille (à savoir un tiers par type de récipiendaire).

IV. Orientations stratégiques futures

14. La Stratégie du FIDA relative aux opérations avec le secteur privé 2025-2030 fixe deux objectifs. Le premier consiste à **favoriser le développement du secteur privé au service de l'emploi, et l'accès aux marchés, au financement, à la technologie et aux services**. La portée des projets souverains sera étendue à l'écosystème des entreprises rurales, et leurs partenariats avec le secteur privé seront élargis pour générer des cofinancements et promouvoir des solutions durables. Le second objectif est de **mobiliser des financements privés**. Le FIDA utilisera plus largement les investissements non souverains en prêtant une attention marquée à l'additionnalité, à l'impact et au co-investissement.
15. Dans ce cadre, le présent document de travail stratégique propose trois principaux domaines prioritaires pour l'avenir.

Domaine prioritaire 1: Renforcer les filières et améliorer l'accès au financement dans les opérations souveraines

16. Pour mettre en œuvre la Stratégie relative aux opérations avec le secteur privé 2025-2030, le FIDA entend développer ses **opérations souveraines avec le secteur privé** sur deux axes, qui permettront l'un comme l'autre de contribuer à l'augmentation des revenus, à l'emploi et à la mobilisation d'investissements du secteur privé par le développement des marchés et les partenariats:
 - a) **Renforcement des filières.** Pour commencer, lors de la conception des futurs projets axés sur des filières, le FIDA s'attachera à l'objectif de « développement de l'écosystème ». Cela supposera de soutenir les entreprises qui contribuent à des filières essentielles, telles que les prestataires de services logistiques, les services de location de machines, les entreprises d'ingénierie et de maintenance, les entreprises d'emballage, les prestataires de services de formation et d'autres PME du secteur des services qui sous-tendent en permanence l'approvisionnement et la qualité. Les écosystèmes seront analysés dans le cadre des évaluations des filières réalisées au stade de la préparation des projets. Deuxièmement, le FIDA renforcera sa contribution à la réduction des risques liés aux investissements dans le secteur privé et à la mise en place d'environnements favorables à ces investissements, ainsi que son rôle de négociation de partenariats entre les groupements de producteurs et le

secteur privé¹⁴. À partir des programmes pilotes réussis, le mécanisme de liaison avec les entreprises agricoles¹⁵ appariera les projets du FIDA à des entreprises locales et internationales du secteur privé. Les initiatives ultérieures resteront axées sur le développement de pôles agricoles¹⁶, appuieront une utilisation responsable et durable des intrants agricoles, et viseront à nouer des partenariats au niveau des pays pour favoriser la mise en place de cadres réglementaires porteurs.

- b) **Amélioration de l'accès au financement.** Pour accroître la portée, l'efficacité et la durabilité des collaborations en matière de finance rurale, le FIDA adoptera trois approches complémentaires. L'utilisation de **l'ensemble des instruments financiers disponibles** sera élargie. Le Fonds travaillera aux côtés des gouvernements partenaires pour inciter les banques à mieux gérer et partager les risques, dans le cadre d'actions plus larges visant à renforcer les écosystèmes financiers ruraux¹⁷. Par ailleurs, les projets appuyés par le FIDA associeront des financements destinés à être rétrocédés à des institutions financières, avec une assistance technique spécialisée, afin de les aider à mieux comprendre les différents segments cibles, à élaborer des outils d'évaluation des risques financiers et à développer des services financiers inclusifs. Ils pourront également comprendre, le cas échéant, une collaboration intensive avec des entreprises de technologie financière et d'agrotechnologie pour l'élaboration d'autres outils et technologies, en vue de gérer les risques liés aux prêts et de réduire les coûts de ces derniers. Pour terminer, le FIDA intensifiera sa collaboration avec les banques publiques de développement, en tant que principaux partenaires stratégiques en matière de financement du secteur privé¹⁸.

17. Par ailleurs, conformément à la Stratégie relative aux opérations avec le secteur privé 2025-2030, le FIDA continuera de tirer parti des opérations souveraines pour promouvoir des partenariats avec des fournisseurs de technologies agricoles numériques (notamment des entreprises de technologie financière, d'agrotechnologie et d'autres acteurs du numérique), lesquels commencent à jouer un rôle de plus en plus central dans les opérations souveraines du FIDA¹⁹. À l'avenir, le Fonds passera d'un appui fortement axé sur des dons à des solutions qui ont fait leurs preuves sur les marchés, fondées sur des stratégies commerciales plus claires, et un cofinancement privé renforcé dans ces partenariats. Le FIDA clarifiera également son processus décisionnel s'agissant des collaborations avec des sociétés multinationales et adoptera des approches plus structurées en matière de partenariats institutionnels.

¹⁴ Le FIDA a ainsi appuyé un programme du Gouvernement égyptien portant sur les infrastructures sociales et les infrastructures d'irrigation, l'accès au crédit et la formation à la production à vocation commerciale. Ce programme a permis à des groupes d'agriculteurs de conclure des accords structurés de vente et d'agriculture contractuelle avec 56 entreprises agricoles privées. Plus de 12 000 agriculteurs ont été mis en relation avec des acheteurs privés, notamment Heinz, Arnaut, Kenana, SEKEM, Hero et Cairo Food.

¹⁵ Ce mécanisme repose sur le pilier 3 de l'initiative Food and Agriculture Resilience Mission (FARM) et sur l'initiative ELPS, et propose un système structuré de mise en relation, de cofinancement et d'appui consultatif spécialisé dans le cadre des partenariats entre des projets du FIDA et des entreprises privées.

¹⁶ Pôle agricole: partenariat avec plusieurs entreprises dans la même filière ou le même secteur, parallèlement à d'autres interventions coordonnées.

¹⁷ Il s'agit notamment de développer l'utilisation d'instruments tels que des garanties de crédit et d'autres lignes de crédit garanties pour le financement à moyen et long terme de technologies ou le financement des filières par les acheteurs (l'institution financière accordant à une organisation paysanne un crédit remboursé par l'acheteur des produits au titre d'un contrat), ainsi que des produits d'assurance et des solutions financières dans le cadre de stratégies d'investissement.

¹⁸ À la lumière des recommandations figurant dans le document de travail stratégique présenté en mai 2025 au Conseil d'administration (EB 2025/144/R.11).

¹⁹ EB 2025/145/R.13.

Domaine prioritaire 2: Rééquilibrer le portefeuille d'investissements non souverains en faveur des PME qui ont un effet catalyseur

18. Parallèlement à l'amélioration et au renforcement continus des activités avec le secteur privé dans les opérations souveraines, **le FIDA se servira des opérations non souveraines pour élaborer un portefeuille plus équilibré, conformément à la Stratégie d'investissement concernant les opérations non souveraines de 2025.** Le Fonds continuera d'investir dans les institutions financières selon les besoins, mais mettra à l'avenir davantage l'accent sur l'appui aux « agents du changement dans les écosystèmes », c'est-à-dire aux acteurs qui jouent un rôle transformateur dans les économies rurales en s'attaquant aux obstacles systémiques qui empêchent les petits producteurs de participer de manière effective aux marchés. Il s'agit notamment des PME qui proposent des modèles économiques innovants et potentiellement évolutifs, par exemple celles qui ne se contentent pas de fonctionner en s'accommodant des facteurs d'inefficacité dans les filières, mais prennent le problème à bras le corps pour renforcer l'inclusion, l'efficacité et la résilience des petits exploitants. Parmi les atouts présentés par ces entreprises, on peut citer leur capacité à réaliser une véritable transformation au sein de leurs écosystèmes respectifs, que ce soit en introduisant de nouveaux modèles d'agrégation, en intégrant des technologies climatiquement rationnelles, en débloquent l'accès à la mécanisation ou en proposant des services groupés qui permettent de remédier aux principaux goulets d'étranglement (tels que les pertes après récolte, l'accès aux intrants ou la traçabilité). Contrairement aux grandes entreprises ou aux banques commerciales, ces acteurs sont souvent ancrés dans le contexte local, et s'attaquent directement aux problèmes structurels auxquels sont confrontés les agriculteurs, tels que le manque d'agrégation, la médiocrité des infrastructures, l'accès limité aux intrants ou l'absence de liens avec les marchés.
19. **L'objectif est de catalyser des modèles économiques susceptibles d'apporter des éléments probants** et de démontrer que la transformation rurale inclusive est possible. En soutenant des PME de ce type, le FIDA peut mettre en place une plateforme favorisant l'apprentissage régional, la réplication et la reproduction à plus grande échelle. Ces interventions catalytiques peuvent aider à reconfigurer les filières rurales de manière à générer des bénéfices durables pour les petits exploitants agricoles et les communautés rurales. Ce faisant, le Fonds fera de son portefeuille d'opérations non souveraines un levier stratégique pour amener un changement systémique.
20. **Les agents du changement dans les écosystèmes des filières peuvent constituer une passerelle essentielle entre les opérations souveraines et les opérations non souveraines.** Étant donné que les deux types d'interventions impliquent potentiellement une collaboration avec les mêmes acteurs dans les filières et des opérations dans les mêmes zones géographiques, les investissements directs dans les PME dans le cadre des opérations non souveraines ouvrent des possibilités de coconception intentionnelle, les projets souverains pouvant renforcer l'environnement favorable tandis que les opérations non souveraines fournissent des capitaux aux PME des filières qui ont fait la preuve de leur capacité à apporter des changements.

Domaine prioritaire 3: Améliorer la complémentarité entre les opérations souveraines et non souveraines

21. Comme mentionné plus haut, les opérations non souveraines peuvent compléter de manière stratégique les opérations souveraines et étendre leur impact au niveau des marchés grâce à des interventions qui ne se limitent pas aux petits exploitants. Elles peuvent par exemple appuyer directement des entreprises en milieu rural, en leur permettant de créer des emplois de qualité et de s'ouvrir des débouchés sur les marchés et, ce faisant, d'attirer d'importants co-investissements. Elles peuvent également renforcer (directement ou par des effets d'émulation) l'écosystème dans

lequel opèrent les petits exploitants et les autres acteurs ruraux. De telles synergies peuvent aider à matérialiser les avantages des projets souverains à grande échelle et à les pérenniser. Cette approche permet au FIDA de contribuer à remédier aux entraves systémiques, et à accélérer l'innovation et l'amélioration de l'efficacité et de la résilience au niveau des entreprises, et d'ouvrir ainsi des voies qui se complètent et se renforcent mutuellement vers une transformation rurale inclusive.

22. L'un des principaux enseignements tirés de l'expérience récente sur le terrain est que la complémentarité avec une entité donnée du secteur privé ne peut pas être imposée artificiellement au stade de la conception d'une opération souveraine. Les délais d'exécution des projets souverains sont généralement longs (il s'écoule fréquemment quatre à cinq ans entre la conception et l'obtention de résultats concrets), et le paysage du secteur privé peut évoluer de manière significative dans l'intervalle, ce qui fait que les premières hypothèses de collaboration avec le secteur privé s'avèrent souvent irréalistes ou obsolètes au moment où l'exécution commence. Pour remédier à ce problème, le FIDA propose d'adopter un **modèle séquentiel de complémentarité**, dans lequel les spécialistes des investissements de la Division des opérations dans le secteur privé n'interviennent qu'une fois que les opérations souveraines sont en cours d'exécution, et travaillent en étroite collaboration avec les directeurs de pays et les unités de gestion de projet. Les capacités des bureaux régionaux du FIDA en matière d'opérations non souveraines ayant été renforcées, davantage d'opérations de ce type seront définies à l'avenir dans le cadre de la collaboration entre les équipes chargées respectivement des opérations souveraines et des opérations non souveraines dans les régions. Cette collaboration permettra de procéder à des évaluations étayées de l'évolution de l'écosystème, et de déterminer des possibilités d'investissement en temps réel parmi les acteurs déjà actifs dans la zone du projet. Ainsi, les opérations souveraines et non souveraines continueront d'être exécutées au moyen de flux de fonds séparés, régis par des accords de financement distincts.
23. **Le FIDA entend agencer une complémentarité entre les opérations souveraines et non souveraines selon une approche plus préméditée et stratégique, en sélectionnant les pays et les filières.** Le Fonds s'attachera en priorité à recenser les programmes appropriés déjà en place dans les pays, et les cas où le financement des PME qui jouent un rôle essentiel dans ces filières est l'un des principaux problèmes qui empêchent de réaliser le plein potentiel des programmes souverains. La Division des opérations dans le secteur privé travaillera donc en étroite collaboration avec les directeurs régionaux et les directeurs de pays pour sélectionner les pays les plus prometteurs dans lesquels des programmes de développement de filières appuyés par le FIDA sont opérationnels et ont permis de recenser les PME qui ont manifestement des besoins d'investissement et qui peuvent avoir un effet transformateur sur la filière.

V. Questions à débattre

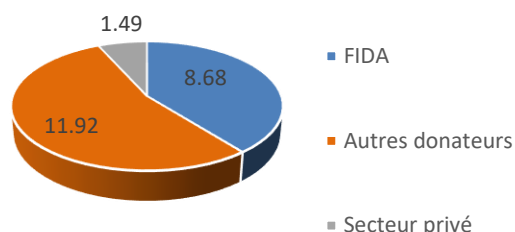
24. Quels seraient les autres moyens pour le FIDA de développer son partenariat avec le secteur privé?
25. Comment optimiser l'utilisation du financement du développement pour favoriser des synergies entre les investissements des secteurs public et privé dans le secteur rural?

Aperçu de la collaboration avec le secteur privé dans le portefeuille souverain

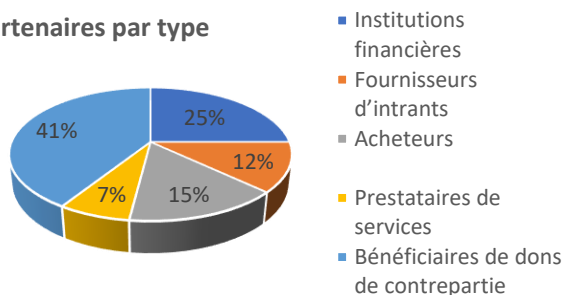
Le FIDA compte dans son portefeuille souverain plus de 100 000 partenaires issus du secteur privé, qui génèrent 1,5 milliard d'USD de cofinancements

Partenaires du FIDA dans le secteur privé (décembre 2023)

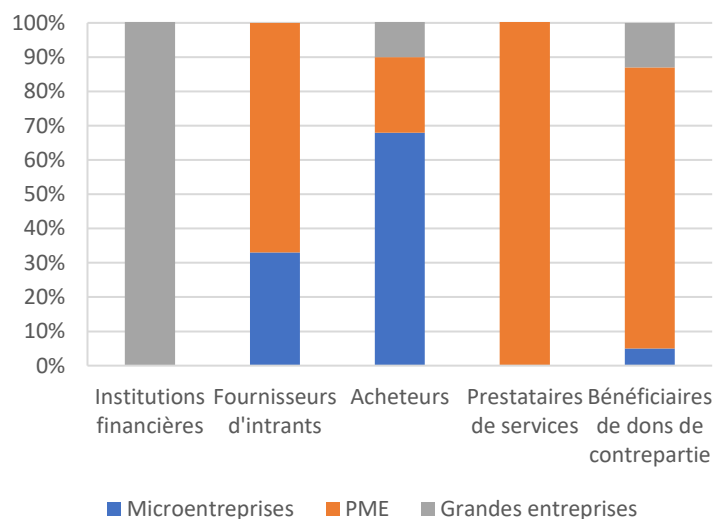
1. Budget total par source de financement
(total de 22,1 milliards d'USD)



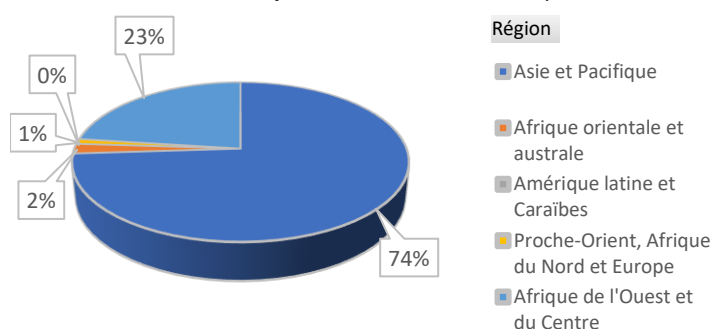
2. Partenaires par type



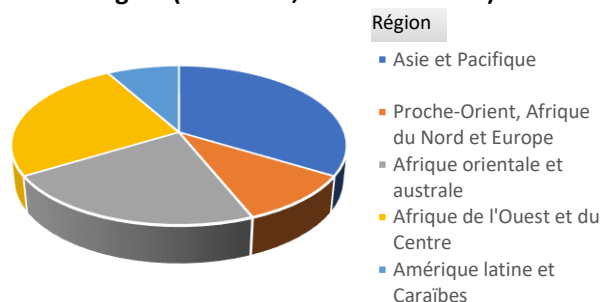
3. Partenaires du secteur privé par type et taille



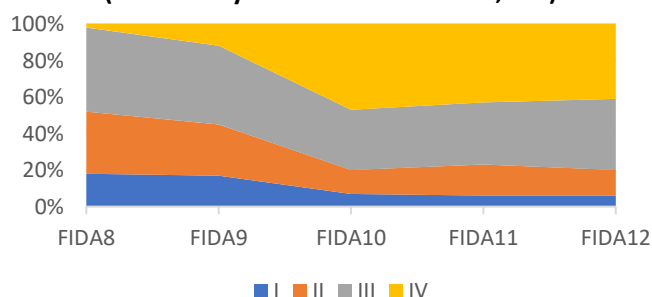
Total (104 770 collaborations)



Cofinancement FIDA-secteur privé par région (total de 1,5 milliard d'USD)



Intensité de la collaboration du FIDA avec le secteur privé
(selon les cycles de reconstitution, I-IV)



Exemples de collaboration avec le secteur privé dans des opérations souveraines

N°	Région	Pays/Programme	Partenaires du secteur privé	Liens avec le secteur privé dans le cadre du programme souverain	Éléments attestant de l'impact	En quoi cela constitue-t-il une bonne pratique?
1	Asie et Pacifique	Inde Programme d'autonomisation des femmes rurales (Tejaswini) dans l'État du Maharashtra	Banques commerciales	Le programme a mis sur pied des groupes d'entraide et les a renforcés en leur permettant d'accéder aux services financiers officiels; les banques commerciales ont accordé des lignes de crédit aux entreprises des groupes d'entraide, en les synchronisant avec l'appui du FIDA, ce qui a permis une croissance de l'activité des microentreprises et des investissements dans les actifs productifs.	Les rapports d'évaluation indiquent un accroissement des revenus et des avoirs des ménages membres des groupes d'entraide de femmes par rapport aux non-membres. Les groupes d'entraide ont obtenu 121,5 millions d'USD de financements auprès des banques commerciales durant l'exécution du programme.	Cet exemple montre comment un important cofinancement peut être mobilisé auprès de banques commerciales. À la clôture du programme, les liens entre les groupes d'entraide et la banque subsistent, ce qui garantit la pérennité de la prestation de services financiers après le programme. Le FIDA a été la première organisation à relier les groupes d'entraide aux banques commerciales privées en Inde. Le modèle est désormais reproduit par d'autres acteurs. Au niveau national, 12 millions de groupes d'entraide disposent désormais de liens avec des banques.
2	Asie et Pacifique	Pakistan Programme de renforcement du microfinancement durable	Banques commerciales	Grâce à un mécanisme d'amélioration des termes du crédit, le Programme de renforcement du microfinancement durable a augmenté les capacités et la solvabilité des prestataires de services de microfinancement, ce qui leur a permis d'obtenir des financements auprès de banques commerciales; les bénéficiaires du programme ont ainsi été indirectement reliés au financement officiel du secteur privé. Cela a permis aux institutions de microfinance d'élargir leur portée aux femmes rurales et d'accroître les possibilités de générer des revenus.	Mobilisation de 170 millions d'USD de cofinancements auprès de banques commerciales pour 17 prestataires de services de microfinancement. Le nombre de bénéficiaires directs du Programme de renforcement du microfinancement durable est compris entre 176 000 et 183 000 , dont 140 000 femmes. Le programme a remporté le Prix du FIDA pour l'égalité des sexes pour son impact sur les femmes.	Cet exemple montre comment un programme du FIDA a utilisé une garantie partielle de crédit (mécanisme d'amélioration des termes du crédit) pour accroître le cofinancement accordé par les banques commerciales au secteur du microfinancement d'un pays. Ce programme a eu un effet d'émulation important. Depuis la mise en œuvre de cette innovation dans le cadre du projet du FIDA, le passif des institutions de microfinance pakistanaises est issu pour plus de 20 à 30% de sources commerciales, ce qui marque une évolution significative par rapport à la dépendance à l'égard des dons.
3	Asie et Pacifique	Bangladesh Projet de transformation des microentreprises rurales (RMTP)	Palli Karma-Sahayak Foundation (PKSF, banque publique de développement), institutions de microfinance partenaires et	Le FIDA a structuré un partenariat de financement mixte et de développement des filières au sein du Projet de transformation des microentreprises rurales. Un prêt du FIDA (81 millions d'USD) a été rétrocédé par le Gouvernement à PKSF, ce qui a permis de mobiliser des cofinancements auprès de PKSF (13 millions d'USD) et	Au total, 124 000 microentreprises et 800 autres de taille un peu plus importante ont bénéficié de financements. Plus de 4 200 agriculteurs ont noué des liens avec Bengal Meat dans le cadre d'accords structurés. Les agriculteurs gagnent jusqu'à 84 USD de plus par tête de bétail grâce à un meilleur accès au marché.	Cet exemple montre la capacité du FIDA à s'appuyer sur des banques publiques de développement, des institutions de microfinance et des acheteurs privés pour mettre en place à grande échelle des services financiers inclusifs en milieu rural et des partenariats de développement de filières viables sur le plan commercial.

N°	Région	Pays/Programme	Partenaires du secteur privé	Liens avec le secteur privé dans le cadre du programme souverain	Éléments attestant de l'impact	En quoi cela constitue-t-il une bonne pratique?
			Bengal Meat Company (acheteur de la production)	d'institutions de microfinance (97 millions d'USD). Les institutions de microfinance partenaires de PKSF ont proposé des services financiers inclusifs en milieu rural aux microentreprises. Le Projet de transformation des microentreprises rurales a également facilité la conclusion d'accords structurés de développement des filières entre des groupes de producteurs et Bengal Meat en tant qu'acheteur, et l'entreprise a assuré la formation.		
4	Asie et Pacifique	Indonésie Initiative de reproduction à plus grande échelle du programme d'autonomisation rurale et de développement agricole	Mars (entreprise des États-Unis)	L'Initiative de reproduction à plus grande échelle du programme d'autonomisation rurale et de développement agricole, financée par la FIDA, a noué un partenariat public-privé avec Mars pour étendre son modèle « Cocoa Doctor » aux agriculteurs soutenus par le Fonds. Mars a apporté des compétences techniques et organisé des formations, tandis que le FIDA a financé l'exécution du programme et les services de vulgarisation. Les Cocoa Doctors certifiés ont fourni des services de conseil et des intrants aux agriculteurs, en intégrant le savoir-faire du secteur privé dans les systèmes publics de vulgarisation.	Au total, 704 agriculteurs, facilitateurs et agents de vulgarisation ont été formés; et 157 agriculteurs sont devenus des Cocoa Doctors Mars certifiés. Les ménages, pour 97% d'entre eux, ont déclaré être satisfaits des services de vulgarisation, 75% ont fait état d'une augmentation de leurs revenus, 70% de gains de production et 93% d'une amélioration de leur sécurité alimentaire.	Cet exemple montre comment le FIDA peut s'associer à une société multinationale pour intégrer des modèles privés de vulgarisation dans des programmes agricoles souverains.
5	Asie et Pacifique	Népal Projet d'appui à une agriculture de haute valeur dans les zones collinaires et montagneuses (HVAP)	Entreprises agricoles et négociants locaux	L'équipe de ce projet financé par le FIDA a utilisé une approche de développement de systèmes de marché pour établir des filières inclusives. Le Fonds a négocié des contrats entre des organisations de producteurs et des entreprises agricoles, a cofinancé des infrastructures de marché et a renforcé les prestataires de services et les négociants locaux pour pérenniser les liens commerciaux.	Six cent deux coinvestissements ont été appuyés dans sept filières. Un partenariat dans le secteur du gingembre biologique a fait passer les exportations de 0,2 million d'USD à 1,4 million d'USD, a créé 180 emplois (95% de femmes) et a permis à un transformateur local de se lancer dans l'exportation.	Cet exemple montre les meilleures pratiques du FIDA en matière d'établissement de filières inclusives et orientées vers les marchés grâce à des investissements ciblant simultanément les producteurs, les entreprises agricoles et les marchés des services.

N°	Région	Pays/Programme	Partenaires du secteur privé	Liens avec le secteur privé dans le cadre du programme souverain	Éléments attestant de l'impact	En quoi cela constitue-t-il une bonne pratique?
6	Afrique orientale et australe	Kenya Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique	Négociants agricoles, prestataires technologiques et banque commerciale (Equity Bank)	L'équipe du Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique a mis en place un modèle 4P pour relier les agriculteurs aux négociants agricoles privés dans le cadre d'un système numérique de bons électroniques. Mis en œuvre conjointement par le Gouvernement kényan et le FIDA, ce modèle a réuni des négociants agricoles, Equity Bank et des prestataires technologiques pour assurer une fourniture efficace d'intrants.	Au total, 626 négociants agricoles se sont inscrits et ont été formés et intégrés au système, ce qui a permis aux agriculteurs d'échanger directement leurs bons dans les commerces locaux. Plus de 148 000 agriculteurs ont eu accès à des intrants de qualité, d'une valeur totale de 27 millions d'USD, et les négociants agricoles ont fait état d'augmentations de leurs ventes. À la fin du programme, les réseaux commerciaux d'intrants étaient bien établis, et avaient mis en place une chaîne d'approvisionnement durable et axée sur le marché. Au total, 63 885 agriculteurs sont sortis de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.	Cet exemple montre comment le FIDA peut utiliser des subventions intelligentes et des outils numériques pour attirer des négociants agricoles privés et des banques commerciales, et créer ainsi des systèmes de fourniture d'intrants durables et orientés vers le marché dans le cadre d'un programme souverain.
7	Afrique orientale et australe	République-Unie de Tanzanie Initiative de renforcement des liens entre le secteur privé et les petits producteurs (ELPS): assistance technique directe reliant les producteurs aux entreprises du secteur du café	UCC Ueshima Coffee Co., Ltd et Marubeni (entreprises japonaises)	Grâce à un financement supplémentaire du FIDA, une intervention conjointe a été conçue avec des entreprises japonaises dans le secteur du café pour relier les producteurs de café tanzaniens aux marchés d'exportation haut de gamme. UCC a dirigé des formations sur la conformité aux normes japonaises de qualité, tandis que Marubeni a assuré un suivi et mis à disposition ses compétences dans le domaine des engrais. Les deux entreprises ont apporté des cofinancements (100 000 USD) tandis que le FIDA a appuyé des infrastructures et des liens avec des petits exploitants ayant précédemment bénéficié de fonds du FIDA.	Appui à 1 400 producteurs de café aux fins de l'accroissement de la productivité, de la qualité et de la durabilité environnementale et, partant, de l'amélioration de leur accès aux marchés internationaux. Les agriculteurs participants devraient parvenir à doubler leur production. Intervention en cours.	Cet exemple montre comment le FIDA peut coconcevoir des partenariats ancrés dans des projets souverains avec des sociétés multinationales de pays donateurs, associant direction technique, cofinancement et accès aux marchés.
8	Amérique latine et Caraïbes	Pérou Projet d'amélioration et d'extension des services publics pour le développement de la production locale dans les hauts plateaux et les forêts humides du Pérou (AVANZAR RURAL)	Institutions financières [Agrobanco, Caja Piura, Corporación Financiera de Desarrollo (COFIDE)]; caisses d'épargne et de crédit (UNICA);	Le projet a élargi l'accès au financement rural grâce à des partenariats avec des banques, des coopératives de crédit et des entreprises de technologie financière, et appuyé l'inclusion financière par un soutien aux filières et des partenariats avec des entreprises agricoles.	Total de 20 178 bénéficiaires; 1 188 plans d'activités mis en œuvre. Capital social généré compris entre 1,5 et 2 millions d'USD et un capital d'amorçage de 400 000 USD. En 2024, 5 470 producteurs avaient augmenté leurs revenus de 40% ou plus, leurs actifs de 23% ou plus, leur sécurité alimentaire de 10% et leur productivité de 43%.	Cet exemple montre comment un programme souverain peut attirer des institutions financières, des coopératives et des entreprises de technologie financière en vue d'accroître l'inclusion financière et de renforcer les organisations de producteurs ainsi que les filières.

N°	Région	Pays/Programme	Partenaires du secteur privé	Liens avec le secteur privé dans le cadre du programme souverain	Éléments attestant de l'impact	En quoi cela constitue-t-il une bonne pratique?
			entreprise de technologie financière (Tappoyo); entreprises agricoles (Animal Pharm, Perhusa)			
9	Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	Monténégro Projet de regroupement et de transformation en milieu rural	Entreprises agricoles locales, institutions financières et acteurs du marché	Intervention de développement des filières fondée sur la constitution de groupes, associant un appui à la production, des infrastructures et des partenariats avec des entreprises agricoles, des institutions financières et des acteurs du marché. Les plateformes multipartites ont relié plus de 4 000 petits exploitants agricoles à des transformateurs, des fournisseurs d'intrants, des services de conseil et des acheteurs.	Douze groupes ont été créés pour quatre matières premières. Les participants ont augmenté les ventes aux acheteurs de 94%, les ventes aux supermarchés de 8%, les ventes de bétail de 92%, les ventes de lait de 67%; augmentation de 34% du revenu par habitant.	Cet exemple montre une approche du FIDA fondée sur la constitution de groupes: investissement dans et avec plusieurs acteurs du secteur privé pour favoriser une croissance systémique et inclusive à grande échelle.
10	Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	Égypte Projet de développement rural dans la région de Noubaria Ouest	56 entreprises agricoles, dont Heinz (États-Unis)	Le FIDA a appuyé le programme gouvernemental d'implantation par des infrastructures sociales et des infrastructures d'irrigation, renforcé les associations de développement communautaire et les associations d'agriculteurs pour la commercialisation, l'accès au crédit par l'intermédiaire d'institutions locales, ainsi que la formation à la production à vocation commerciale. Ce programme a permis à des associations d'agriculteurs pour la commercialisation de conclure des accords structurés de vente et d'agriculture contractuelle avec 56 entreprises agricoles privées.	Plus de 12 000 agriculteurs ont été mis en relation avec des acheteurs privés, notamment Heinz, Arnaut, Kenana, SEKEM, Hero et Cairo Food. Production de 1,4 million de tonnes de fruits et légumes chaque année. Heinz a conclu des contrats avec 300 agriculteurs, fourni des jeunes plants et acheté 6 000 tonnes de tomates.	Cet exemple montre comment des investissements publics à long terme dans les infrastructures, les institutions et les capacités des agriculteurs peuvent réduire les risques liés à la collaboration avec des entreprises agricoles privées et permettre de nouer des partenariats structurés et à grande échelle.
11	Afrique de l'Ouest et du Centre	Sao Tomé-et-Principe Programme d'appui participatif à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale et Projet d'appui à la petite agriculture commerciale	KAOKA (France), Cafédirect (Royaume-Uni)	Le FIDA a négocié des accords contractuels à long terme avec des acheteurs européens dans le secteur du cacao biologique. Les projets ont appuyé des coopératives dans les domaines de la certification et du contrôle qualité, et les prix minimums garantis dans le cadre des contrats ont réduit le risque lié aux fluctuations des cours pour les producteurs.	Le FIDA et les sources d'impact estiment l'augmentation des rendements à environ 31% et celle du produit des ventes à quelque 34% pour les producteurs de cacao. Les exportations ont atteint quelque 9,5 millions d'USD (93% environ des exportations nationales), ce qui représente un triplement de la valeur des exportations de cacao par rapport aux années qui ont	Cet exemple comment les marchés d'exportation haut de gamme et de certifications peuvent générer des augmentations de revenus durables.

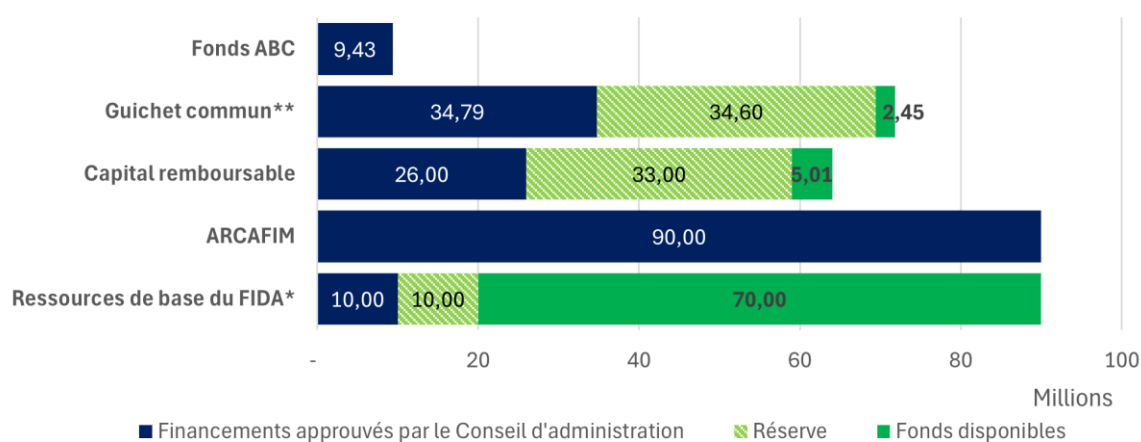
N°	Région	Pays/Programme	Partenaires du secteur privé	Liens avec le secteur privé dans le cadre du programme souverain	Éléments attestant de l'impact	En quoi cela constitue-t-il une bonne pratique?
					précédé l'intervention. Les revenus tirés du cacao sont passés de 500 USD environ à quelque 730 USD/an par ménage.	
12	Afrique de l'Ouest et du Centre	Sénégal Programme pour des systèmes alimentaires durables/Partenariat FIDA- Bonifiche Ferraresi	Bonifiche Ferraresi	Le partenariat FIDA– Bonifiche Ferraresi (BF) au Sénégal est harmonisé sur le plan stratégique avec le Programme du FIDA pour des systèmes alimentaires durables , qui est axé sur le renforcement des chaînes de valeur alimentaires inclusives et résilientes face aux changements climatiques. Ce partenariat complète les objectifs du Programme pour des systèmes alimentaires durables en reliant les petits exploitants appuyés par ce dernier à des chaînes de valeur plus vastes et viables sur le plan commercial. Le modèle d'investissement de BF – comprenant un développement agricole à grande échelle (environ 10 000 hectares à Sédhiou), un transfert de technologies et une intégration agro-industrielle – assure une demande sur le marché en aval, une capacité de transformation et des capitaux privés qui permettent d'absorber et d'accroître la production. Le Programme pour des systèmes alimentaires durables renforce ainsi le « premier kilomètre » (capacités et résilience des producteurs), tandis que le partenariat FIDA-BF renforce le « dernier kilomètre » (investissements commerciaux dans la production parallèlement à l'élargissement de l'accès des petits exploitants aux marchés); ces deux initiatives montrent que le FIDA joue un rôle de passerelle entre le financement public du développement et les investissements évolutifs des entreprises agricoles privées.	Trop tôt pour rendre compte de l'impact.	Cet exemple montre un partenariat entre un projet d'investissement souverain du FIDA et une entreprise agricole nationale.

Aperçu du portefeuille

Figure 1

Financements approuvés par le Conseil d'administration, réserve et fonds disponibles
(en USD)

	Financements approuvés par le Conseil d'administration	Réserve 2026	Fonds disponibles
Ressources de base du FIDA**	10 000 000	10 000 000	70 000 000
Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique (ARCAFIM)	90 000 000	-	-
Capital remboursable	26 000 000	33 000 000	5 008 241
Guichet commun*	34 790 385	34 600 000	2 446 347
Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC)	9 428 101	-	-
Total***	170 218 486	77 600 000	77 454 588



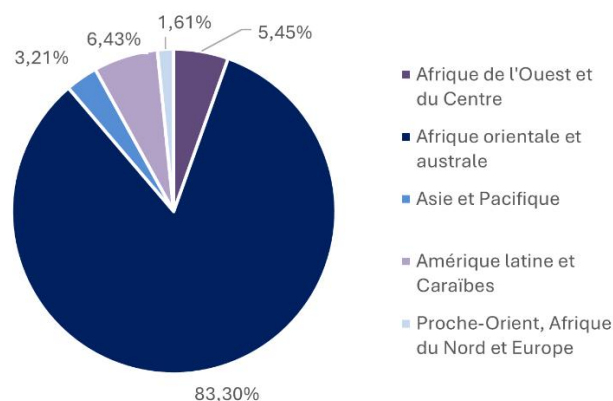
* Un montant de 18 millions d'USD a été approuvé par le Conseil d'administration au titre de FIDA13 pour réduire les risques liés aux ressources empruntées que le FIDA consacre aux opérations non souveraines.

** Comprend les remboursements de capital, les intérêts et les commissions au 30 juin 2025, ainsi que les tranches de financement attendues des donateurs (Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, Finlande). Un montant de 11,3 millions d'EUR est disponible auprès de la Commission européenne spécifiquement pour l'assistance technique et les aides à l'investissement, mais il ne rentre pas dans le Fonds fiduciaire pour le secteur privé et n'est donc pas présenté dans ce graphique. Taux de change au 30 juin 2025.

*** Comprend le financement de l'assistance technique (don).

Figure 2

Répartition du portefeuille actuel (approuvé par le Conseil d'administration) par région (hors composantes d'assistance technique, mais ARCAFIM compris)



Note: Si les 90 millions d'USD de l'ARCAFIM sont exclus du total approuvé par le Conseil d'administration, la part relative de l'Afrique orientale et australe dans le portefeuille n'est plus que de 60,39%.

Figure 3

Portefeuille actuel (approuvé par le Conseil d'administration) – nombre d'investissements par région (ARCAFIM comptabilisé une fois, dans l'Afrique orientale et australe)

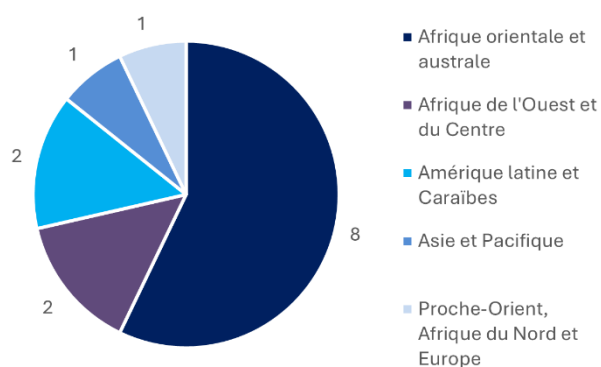
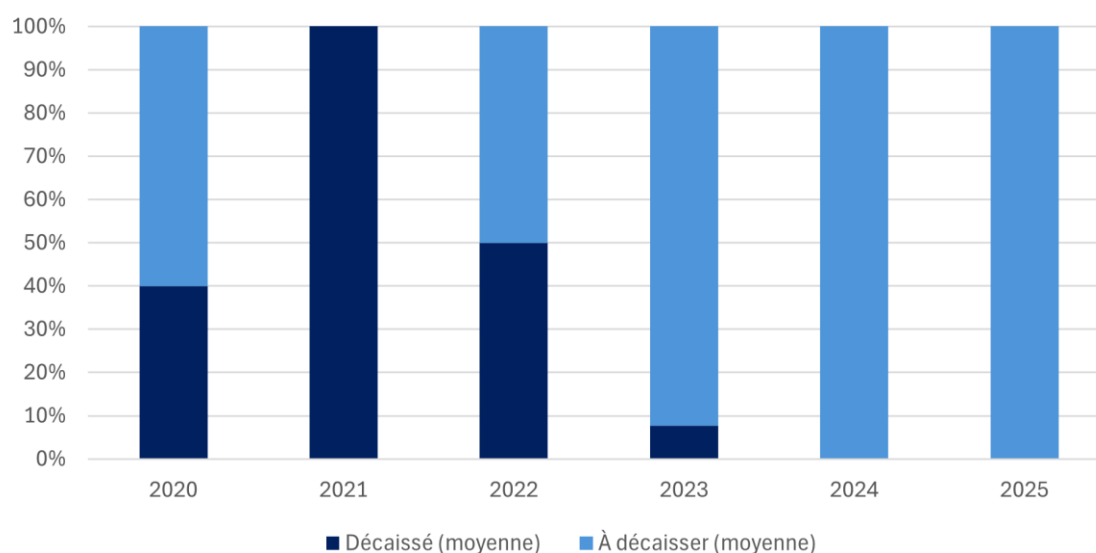


Figure 4

Portefeuille actuel (approuvé par le Conseil d'administration) – taux de décaissement (hors assistance technique)



Note: Le faible taux de décaissement reflète le stade précoce dans le cycle d'investissement du portefeuille. En moyenne, les investissements sont opérationnels depuis un peu plus de neuf trimestres (environ 2,3 ans) à compter de leur approbation par le Conseil d'administration.

Résumé des enseignements relatifs au secteur privé communiqués dans l'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA12

(document EB 2025/145/R.21)

A. La mobilisation du secteur privé est étroitement liée au dynamisme des filières

1. **Les projets de développement des filières dont le niveau de collaboration avec le secteur privé est élevé ont généralement des impacts plus profonds.** Une méta-analyse citée dans des évaluations connexes du FIDA montre que les projets dont le niveau de collaboration avec le secteur privé est élevé ont systématiquement fait augmenter plus fortement les revenus des participants:

- **Augmentation moyenne des revenus de 64% environ avec un niveau modéré à élevé de collaboration avec le secteur privé**
- **33% environ d'augmentation** en cas de collaboration limitée avec le secteur privé
- Seulement **16% environ d'augmentation** en cas de collaboration faible ou inexistante avec le secteur privé

Ces chiffres suggèrent que les projets qui mobilisent des entreprises privées pour la fourniture d'intrants, la commercialisation, la transformation et la distribution apportent généralement des **avantages économiques plus importants** aux producteurs ruraux.

2. **La collaboration avec le secteur privé aide à ouvrir des voies pour renforcer les liens avec les marchés:** les évaluations de l'impact dans le cadre de FIDA12 soulignent que les **investissements dans le chaînon intermédiaire et en aval – dans les installations de transformation, l'amélioration de la commercialisation, le stockage, l'agriculture sous contrat et les systèmes de distribution**, par exemple – sont essentiels pour convertir les gains de productivité en augmentation des revenus. Ces activités font souvent intervenir des **acteurs du secteur privé** (transformateurs, agrégateurs, acheteurs, etc.), ce qui indique que la participation du secteur privé est essentielle, car elle permet de relier les agriculteurs aux marchés réels et pas seulement d'augmenter la production.

B. En quoi la collaboration avec le secteur privé est-elle importante pour les résultats de FIDA12?

3. **Les acteurs du secteur privé comblent des lacunes auxquelles les projets axés uniquement sur la production ne s'attaquent pas.** Les projets qui mobilisent fortement le secteur privé remédient généralement à des obstacles tels que:

- l'accès aux crédits et aux intrants;
- les goulets d'étranglement dans la commercialisation et la distribution;
- les accords contractuels concernant les ventes et les normes de qualité;
- les services liés au développement des entreprises et l'adoption de technologies.

Ces aspects complémentaires aident les agriculteurs à réduire les coûts de transaction et à obtenir de meilleurs prix – des facteurs à l'origine d'une amélioration plus marquée et plus durable des revenus.

4. **Les approches combinées axées sur les marchés offrent des résultats supérieurs.** Les résultats obtenus au titre de FIDA12 montrent que les « approches combinées » (qui intègrent le financement, l'accès aux marchés, l'information et l'appui technique) sont plus efficaces que les interventions cloisonnées. Ces approches prévoient généralement une collaboration étroite avec le secteur privé, en particulier dans les **projets de développement des filières** qui couvrent toutes les activités de la production à la commercialisation.

C. Reconnaissance institutionnelle du rôle du secteur privé

5. **Le FIDA élabore de plus en plus de stratégies autour de la collaboration avec le secteur privé.** Les documents stratégiques de l'institution montrent qu'elle considère que la **collaboration avec le secteur privé est essentielle** pour accroître le financement, développer les marchés et renforcer l'innovation au bénéfice des populations rurales. La Stratégie relative aux opérations avec le secteur privé 2025–2030, que le FIDA fait évoluer, vise explicitement à utiliser des partenariats avec le secteur privé pour améliorer l'accès des petits agriculteurs et entrepreneurs aux marchés, aux financements, aux technologies et aux services, ce qui témoigne d'un engagement à apprendre des éléments probants issus de FIDA12.

Tableau 1
Résumé des schémas d'impact

Aspect	Constatation
Impact sur les revenus	Les projets dont le niveau de collaboration avec le secteur privé est élevé sont ceux qui font le plus augmenter les revenus des participants ruraux.
Performance des filières	La collaboration avec des acteurs du secteur privé dans le chaînon intermédiaire et en aval (transformation, commercialisation) est associée à des impacts plus importants.
Rôle dans la conception	Les projets fondés sur des approches combinées qui relient les agriculteurs à des services privés (intrants, financements, marchés) offrent de meilleurs résultats.
Accent stratégique	Le FIDA étend ses cadres en vue de mobiliser des financements et des partenariats auprès d'acteurs privés dans les futurs programmes.

D. Bilan

6. **Les éléments probants issus de FIDA12 indiquent que la collaboration avec le secteur privé – surtout lorsqu'elle est intégrée dans la conception de projets axés sur les filières et les marchés – est un important facteur d'accroissement de l'impact économique pour les producteurs ruraux.** Ces collaborations contribuent à traduire les gains de productivité en une augmentation des revenus réels et une participation renforcée aux marchés – objectifs fondamentaux des activités de développement menées par le FIDA.